

ASSEMBLÉE NATIONALE

8 juin 2026

DROIT À L'AIDE À MOURIR - (N° 2773)

Adopté

N° AS730

AMENDEMENT

présenté par
Mme Leboucher, rapporteure, M. Philippe Vigier, rapporteur M. Delautrette, rapporteur
Mme Abadie-Amiel, rapporteure et Mme Liso, rapporteure

ARTICLE 15

À la seconde phrase de l'alinéa 6, substituer au mot :

« exploitation »

le mot :

« analyse ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.